

Château d'Oex, service « à la carte » pour les contribuables

Avec l'avènement de la taxation automatique et semi-automatique, ainsi que la régionalisation des gains immobiliers et des dossiers complexes, l'Office d'impôt du Pays d'Enhaut se retrouvait fortement dégarni. En conséquence, il ne pouvait poursuivre ses activités sous la forme qui a été la sienne jusqu'à aujourd'hui et des solutions ont été recherchées pour offrir tout de même des prestations similaires au public.

Dans une vision plus large et dans le but de maintenir la proximité, les différents services de l'Etat (impôts, office des poursuites, registre foncier, préfecture) ont décidé d'unifier leurs horaires avec ceux de l'administration communale, située dans le même bâtiment et ouverte de **07h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ainsi, le Bureau d'impôt du Pays d'Enhaut aura deux ouvertures hebdomadaires au public, soit le mardi et le jeudi.**

Le Conseil d'Etat et l'ACI ont ainsi suivi les vœux des syndicats des communes concernées et du préfet, qui souhaitaient un maintien de chaque entité en horaire d'ouverture réduit. Le bureau de Château d'Oex est constitué de MM. Benjamin Pilet et de M^{me} Sylvie Milleret. En cas de nécessité, le bureau recevra sur rendez-vous en dehors des jours indiqués. M. Pilet sera également appelé à oeuvrer aux côtés de M. Gérard Pernet, Préposé aux impôts et Directeur régional de l'Est vaudois.

Le dispositif est mis en oeuvre dès le lundi 18 avril 2011.